

Hiérarchie :

L'auxiliaire de puériculture (AP) travaille sous la responsabilité du cadre de santé, du cadre supérieur de pôle, sous la responsabilité des Directeurs de soins, en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale.

Roulement :

roulement en 7h45, établi sur 2 semaines, comprenant 1 week-end de repos sur 2 et des jours de RTT en semaine.

Effectif requis :

La présence d'une AP par jour, 7 jours sur 7 est requise en biberonnerie.

L'équipe de biberonnerie est composée de 3 auxiliaires de puéricultures

Mission :

elle assure la préparation des biberons et/ou des seringues de lait avec ou sans composant dans le respect des prescriptions médicales, et conformément aux modes opératoires du service.

Activités spécifiques :

❖ En biberonnerie, l'AP :

- ✓ assure une préparation de qualité sur le plan microbiologique des biberons et des seringues de lait nominatifs, conformes aux prescriptions médicales
- ✓ respecte les modes opératoires, les fiches techniques et les règles d'hygiène en s'adaptant aux contraintes de fonctionnement.
- ✓ réalise les traitements préliminaires des produits : préparation et décontamination des produits et du matériel
- ✓ procède à un étiquetage obligatoire, nominatif de chaque biberon et des préparations en seringues.
- ✓ contrôle la température des armoires réfrigérées, des chariots réfrigérés et des congélateurs.
- ✓ élimine les lots non conformes selon le mode opératoire du service
- ✓ assure la traçabilité des produits utilisés, conformément à la réglementation.
- ✓ décontamine les différents secteurs et matériel de la biberonnerie conformément au plan de nettoyage défini (paillasse, équipements, purges...)
- ✓ assure la traçabilité de l'entretien effectué
- ✓ assure l'acheminement des préparations réalisées dans les unités de soins de néonatalogie et de pédiatrie
- ✓ collabore avec la logisticienne d'étage pour la gestion des dotations plein/vide
- ✓ participe à l'élaboration des fiches techniques de modes opératoires
- ✓ accueille et accompagne les stagiaires en formation (auxiliaires de puériculture, étudiants en soins infirmiers, étudiantes puéricultrices...) et les nouveaux recrutés
- ✓ participe aux formations et groupes de travail institutionnels
- ✓ collabore avec l'encadrement et les équipes des unités du pôle

